

Vœu adressé à la métropole

Conseil Municipal du lundi 24 septembre 2018

Avis de la Commune de Meylan sur le PLUi

Depuis deux ans, Grenoble-Alpes Métropole a initié l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Dans une démarche dynamique et constructive, soucieuse de l'avenir de son territoire autant que de la qualité de vie de nos concitoyens, la Ville de Meylan s'est emparée très tôt de ce sujet. Un important travail a été accompli en lien avec la Métropole afin de faire évoluer le projet et aboutir à un PLUi aussi satisfaisant que possible. La Commission Extra Municipale a été constituée et a formulé un avis, des observations, des recommandations.

Le 28 septembre, l'arrêt du PLUi sera à l'ordre du jour du Conseil Métropolitain.

La Ville doit prendre en compte de nombreux enjeux, au premier rang desquels la qualité de vie des habitants, la satisfaction de besoins, et des obligations légales, en matière de logement et de logement social, l'évolution des infrastructures de transport, avec entre autres le projet de BHNS, la préservation du foncier à vocation économique, la protection de l'environnement, la mise en place d'espaces verts, de jardins familiaux, d'espaces publics et de services.

Géographiquement, une partie de notre commune mérite une prise en compte particulière. Il s'agit du quartier de la Revirée, dont les secteurs où sont implantés Paquet Jardin et la Société Générale, de la Faculté de Pharmacie, de l'OAP PLM, de la Serve, de la Mairie, des mini-parcs, et de l'Ouest d'Inovalée.

La Commune a d'ailleurs l'intention de mandater dans les plus brefs délais un urbaniste afin d'engager la réflexion sur les aménagements à programmer sur ce périmètre.

Dans ce cadre, et s'appuyant sur les propositions de la Commission Extra-Municipale, le Conseil Municipal de Meylan, unanime, demande à la Métropole :

- **de renforcer le coefficient de pleine terre sur le territoire de la commune, avec notamment l'abandon du coefficient de végétalisation ;**
- **d'inclure le quartier de la Revirée, dont les secteurs de Paquet Jardin et de la Société Générale, la Faculté de Pharmacie, l'OAP PLM, la Serve, la Mairie, les mini-parcs, et l'Ouest d'Inovalée dans un Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global ;**
- **de veiller au maintien de la proportion actuelle de foncier à vocation économique.**